



Règlement du Challenge CBV 2014 - 2015

1. Les défis du CBV doivent avant tout être conviviaux et se dérouler dans le respect de l'esprit sportif .
2. Tout membre du club peut participer aux défis et contre tout autre membre du club.
3. Un défi ne peut être refusé qu'une seule fois, lors d'un second refus à une autre date, le défi est considéré comme perdu par le joueur ayant refusé le défi.
4. Un joueur ayant déjà accepté sur un créneau un défi peut en refuser d'autres sur ce créneau sans que cela soit considéré comme un refus.
5. Un joueur défié ayant gagné , peut refuser les autres défis lancé par le perdant.
6. Un joueur défié ayant perdu , peut défier à son tour le gagnant . Dans ce cas , l'art. 11 n'est pas applicable .
7. Les défis se jouent en un seul set de 21 points avec prolongation jusque 30.
8. Après chaque défi, le vainqueur marque 4 pts bonifié par l'écart entre les 2 ou 4 adversaires. Points associés à chaque joueur mis à jour régulièrement en fonction des résultats des défis.
9. Lors de rencontres Homme(s) – Dame(s) un facteur correctif sera appliqué.
10. Pas de notion d'âges ni de sexe. Tout le monde peut défier tout le monde .
11. Il est possible de refuser les défis de joueurs ayant un classement supérieur au sien.
12. Il est possible de défier une paire constituée. Paire constituée = paire d'interclubs, de tournois ou jouant régulièrement lors des séances.
13. Une paire ne peut être constituée si l'un de deux joueurs ne le souhaite pas.
14. Les joueurs voulant jeter un défi, doivent le faire en début de séance pour permettre l'organisation de la séance.
15. Un terrain sera réservé pour les défis.
16. Le responsable de la séance pourra intervenir en cas de litige. En dernier recours le comité directeur légifèrera.
17. Les résultats devront être transmis au responsable du Challenge par mail à l'adresse du Club après chaque défi pour des mises à jour régulières qui apparaitront sur le site www.cbv38.fr .
18. La date de fin du challenge est fixée au 15 mai 2015 .
19. La remise des récompenses sera faite lors de l'Assemblée générale du club .
20. Les joueurs ne respectant pas le règlement pourront ne plus être autorisé à participer au challenge et retiré du classement final..

Responsables Challenge Défis : Patrick MASI, Goulwen MIARD , Philippe ZANCHETTA.